

# Économie



## Les CFCIM se mobilisent pour la PME

● **Réforme des chambres françaises, partenariat à l'international, transversalité... André Marcon, président des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) françaises, a passé en revue les différents sujets d'actualité et défis lors d'une conférence-débat consacrée aux PME, mercredi dernier à Agadir.**

« Il faut rompre avec le fonctionnement vertical et passer dorénavant à la transversalité. Telle est la principale recommandation formulée par André Marcon, président des Chambres de commerce et d'industrie (CCI) françaises, lors d'une conférence-débat dédiée aux PME, initiée mercredi dernier à Agadir par la délégation régionale de la Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc (CFCIM), le Service économique régional (SER) de l'ambassade de France au Maroc et le Consulat général de France à Agadir. Au-delà du plan d'austérité, auquel le réseau des entreprises françaises de commerce et d'industrie a été exposé par la loi du 23 juillet 2010 en France, André Marcon a appelé les entreprises françaises - mais les entreprises marocaines - à s'ouvrir à leur environnement immédiat avec l'appui de chambres collaboratives et réactives, qui sont capables de répondre immédiatement aux besoins et attentes des entreprises. « Nous considérons qu'il faut également mutualiser les efforts pour rendre plus lisible le parcours d'internationalisation des PME qui

a toujours été un axe majeur des stratégies des CCI en France, mais aussi inciter les entreprises à l'étranger, notamment marocaines, à venir investir en France », explique André Marcon. À cet égard, les CCI en France et françaises à l'étranger ont déjà scellé, avec Business France, un accord de partenariat pour accompagner 3.000 PME à l'export d'ici 2017 qui est décliné au niveau de chaque région. Par ailleurs, une nouvelle ligne de financement a été lancée par le service économique de l'Ambassade de France au Maroc en faveur des PME marocaines, destinée au financement de l'acquisition des biens et services français, fabriqués en France. Cette ligne est consacrée aux PME marocaines dans la limite de 30% du montant du crédit. L'entreprise qui souhaite bénéficier de cette ligne doit être une entreprise de droit marocain avec un capital majoritairement marocain et un chiffre d'affaires annuel inférieur à 25 millions d'euros. La ligne prend en charge 60% de l'acquisition, tandis que le reste doit être financé par une banque marocaine.

PAR **YASSINE SABER**  
y.saber@leseco.ma

### INTERVIEW



**André Marcon**  
Président de CCI France

**Les ÉCO : Vous avez appelé les entreprises à passer d'une approche verticale à une autre horizontale. Qu'entendez-vous par là ?**

**André Marcon :** Notre société s'est structurée sur des démarches verticales, et on réagit par connaissance-métier entre gens du même métier pour être plus performant. L'avenir appartient à ceux qui sont capables de regarder de manière transversale. L'ensemble des métiers sont impactés, et ils doivent se développer dans un contexte pérenne et durable par l'économie d'énergie, la transition énergétique et bien d'autres. Ce principe de transversalité consiste à ne pas se contenter seulement de ce qui se passe dans son propre secteur, mais de s'ouvrir à son environnement extérieur pour créer de la richesse - d'abord intellectuelle - et par conséquent, faire bénéficier sa propre entreprise de la richesse financière en termes de développement économique. Aujourd'hui, il faut regarder ce qui se passe à côté parce qu'on ne veut plus être dans un métier figé toute sa vie, ce qui était le cas auparavant pour plusieurs entreprises. C'en est fini de cette démarche, il faut s'ouvrir sur son environnement.

**Ne pensez-vous pas que les chambres françaises et marocaines évoluent actuellement dans le même contexte ?**

Certainement, nous sommes tous impactés, en tant que tissu économique, par le futur. Je pense qu'il faut s'adapter aux nouvelles données, aussi bien au Maroc qu'en France. Il faut être très réactif et surtout collaboratif. Les chambres de commerce doivent évoluer dans cet état d'esprit et remettre en cause leur business model. Le réseau des CCI en France n'a pas échappé à un nouveau plan social en 2016.

**Comment faites-vous face à cette cure d'austérité ?**

En France, on a connu quelques crises et, par conséquent, on a procédé comme pour une entreprise. On a cerné les principaux métiers, enlevé toutes les charges, et cherché de nou-

veaux marchés.

**Comment percevez-vous la coopération entre les chambres française et marocaine ?**

Au Maroc, nous disposons d'une chambre française qui est très dynamique et très efficace. Je pense qu'elle a même pris de l'avance par rapport aux autres chambres françaises installées à l'étranger. Actuellement, le système marche bien, mais il faut toujours être vigilant. Quant à notre collaboration avec le Maroc, elle est à un sens unique, de la France vers le Maroc. Je pense qu'il faut qu'il y ait une approche du Maroc vers la France, parce c'est aussi cela l'avenir. On ne sera plus une entreprise sur un seul territoire, mais sur plusieurs. Des Marocains ont déjà investi en France, mais en tant que chambre de commerce, il faut qu'on soit capable de les accueillir et les aider.

**Au Maroc, les flux français ont régressé de façon vertigineuse. Quelle lecture faites-vous de cette évolution ?**

Il y a une grosse désaffection du public français vis-à-vis des destinations maghrébines, effet de l'amalgame qui est lié principalement aux attentats. Mais ce qui est à mon sens paradoxal, c'est que le Maroc est la destination la plus sécurisée. Actuellement, je suis à Agadir, on s'y sent parfaitement en sécurité. Je pense que c'est un phénomène que l'on ne maîtrise pas puisqu'il est émotionnel, et j'espère qu'il ne va pas durer très longtemps. Si vous le ressentez ici à Agadir, on le ressent également dans le tourisme en France. À Paris, c'est une réduction de 30 à 40% qui a été enregistrée, en termes de fréquentation, pour les mêmes raisons. Il faut du temps et continuer à nourrir de l'espoir pour le futur, mais au-delà de ça, les destinations doivent également revoir leur système de fonctionnement. Le tourisme de masse a été très important à Agadir, mais demain, il faudra peut-être travailler sur d'autres niches de croissance, ainsi que sur la pérennité des équipements et des services.

PROPOS RECUEILLIS PAR **Y.S.**